

VOTRE INSCRIPTION

Vente en ligne et vente à distance



Venez à deux !

-50%
de réduction
pour le second
participant !

COMMENT S'INSCRIRE ?

COURRIER LexisNexis Formations
141, rue de Javel - 75747 Paris cedex 15

FAX 01 45 58 94 35

E-MAIL formations@lexisnexis.fr

INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE

0 811 466 446

Prix d'un appel local

LIEU DE FORMATION

LIEU Cercle National des Armées
8, place Saint Augustin - 75008 Paris

MÉTRO Saint-Augustin

RER Ligne A (Auber)

PARKING à 50 mètres, Square Marcel Pagnol

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation comprennent :
la formation, le dossier pédagogique,
la restauration ainsi que la veille par
Internet.

RÈGLEMENT

- Ci-joint le règlement par chèque bancaire à l'ordre de LEXISNEXIS
- Par virement à notre banque CIC SUD, compte 30066 10947 00010002702 89
- Règlement à réception de la facture

SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRE CP-100033

PARIS

Mercredi 13 avril 2010
9h00 à 17h30

- Tarif abonné LexisNexis : 849 €^{HT} (soit 1015,40 €^{TTC})
- Tarif non abonné : 949 €^{HT} (soit 1135 €^{TTC})

A l'issue de la formation, une facture valant convention de formation et une attestation de présence sont adressées au client.

MES COORDONNÉES (1^{er} participant)

MME Mlle M. N° CLIENT (si vous le connaissez)

NOM / PRÉNOM

ÉTABLISSEMENT / SOCIÉTÉ

ADRESSE

CODE POSTAL LOCALITÉ

VOTRE ACTIVITÉ

E-MAIL

TÉL. SIRET

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

MES COORDONNÉES (2nd participant)

-50% de réduction soit 507,70 €^{TTC} (abonné) ou 567,50 €^{TTC} (non abonné)

MME Mlle M. N° CLIENT (si même établissement)

NOM / PRÉNOM

E-MAIL TÉL

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

CONDITIONS D'ANNULATIONS ET DE REMPLACEMENT

Toute demande d'annulation d'une inscription doit être notifiée par écrit à LexisNexis et lui parvenir au moins 10 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, LexisNexis facturera à l'entreprise inscrite 100% du prix de la formation, montant non imputable sur votre budget de formation. Les remplacements de participants sont admis sous réserve d'appartenir à la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau stagiaire doivent être confirmés par écrit à LexisNexis.

LexisNexis se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard 10 jours avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, LexisNexis s'engage à prévenir immédiatement chaque stagiaire, par écrit. LexisNexis se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

A propos de la prise en charge de votre formation : le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux accorde une prise en charge partielle d'une journée de formation par an aux avocats, avoués, notaires, administrateurs judiciaires, huissiers de justice non salariés. La demande doit être faite, auprès du FIFPL, au minimum 15 jours avant la date de la formation : FIFPL, Maison des Professions libérales - 35-37, rue Vivienne - 75083 Paris cedex 02 - Tél. 01 55 80 50 00 - Fax 01 55 80 50 29

LexisNexis est enregistré sous le numéro 11 75 40593 5.

 LexisNexis®

LexisNexis Formations

PARIS - MERCREDI 13 AVRIL 2010

Vente en ligne et vente à distance

Sous la direction scientifique de
Marie MALAURIE-VIGNAL

Avec les interventions de
Etienne DROUARD
Isabelle GAVANON
Nicolas MATHEY

1 JOURNÉE
D'ÉTUDE



1 VEILLE
HEBDOMADAIRE
SUR INTERNET
OFFERTE

UN PANORAMA COMPLET de la vente en ligne
en une journée

UN ÉCLAIRAGE DU CONTENTIEUX de la vente
à distance et par Internet

DE MULTIPLES ANGLES D'ATTAQUE
pour sécuriser vos dossiers aussi bien
dans la défense du consommateur que
dans le contentieux en BtoB



TOUTES VOS SOLUTIONS D'INFORMATION ET DE GESTION

Recherche et
Information

Logiciels de
Gestion Métier

Gestion du
Risque

Développement
de Clientèle



LexisNexis®

OFFERT AVEC VOTRE FORMATION

Votre dossier pédagogique



Le dossier pédagogique compile les principaux textes cités, les copies en texte intégral des décisions dont il sera question et de nombreux autres documents jugés particulièrement pertinents et utiles (extraits de fascicules du JurisClasseur, articles de revues, bibliographies...). Il vous est remis en début de formation.



Une veille JurisClasseur hebdomadaire sur le même thème !

Le service Internet LexisNexis JurisClasseur est un outil de recherche et de veille juridique unanimement reconnu pour sa pertinence : un tiers des avocats et deux tiers des magistrats y ont ainsi déjà accès !

Pour prolonger votre formation, une veille juridique personnalisée en fonction de la thématique traitée vous est offerte à partir de ce service.

Ainsi, chaque semaine, un email vous parvient contenant les nouveaux documents, qu'ils soient issus des revues, des collections JurisClasseur ou de la base de jurisprudence JurisData.

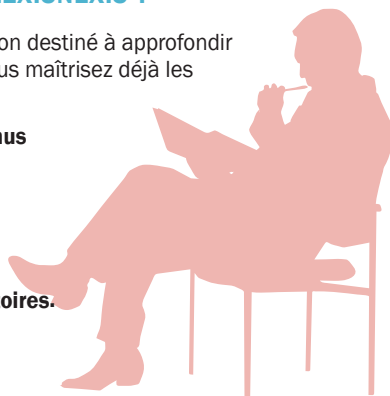
C'est la garantie de ne rien laisser passer d'essentiel qui vous est offerte pendant six mois !

NOUVEAU

POURQUOI PARTICIPER À UNE JOURNÉE D'ÉTUDE LEXISNEXIS ?

Une journée d'étude LexisNexis est un concept de formation destiné à approfondir vos connaissances juridiques sur une thématique dont vous maîtrisez déjà les fondements.

- ✓ Rencontrer et échanger avec des spécialistes reconnus
- ✓ Obtenir des réponses concrètes pour vos dossiers
- ✓ Être alerté sur les points clés à surveiller en priorité
- ✓ Développer votre réseau professionnel
- ✓ Valider efficacement vos heures de formation obligatoires.



MERCREDI 13 AVRIL 2010

Vente en ligne et vente à distance

9h00 : Accueil des participants autour d'un petit-déjeuner. Remise du dossier pédagogique.

MATINÉE

Vente en ligne et droit de la concurrence
Vente en ligne et distributeurs intégrés

- La pratique décisionnelle de la Commission, du Conseil et de l'Autorité de la Concurrence
- La pratique des juridictions de l'ordre judiciaire
- Le règlement CE 2790 et ses lignes directrices
- Le projet de réforme du règlement CE 2790 et de ses lignes directrices

Vente en ligne et distributeurs hors réseau

- Rapports entre distributeurs intégrés et pure e-players : commercialisation hors réseau par Internet et concurrence déloyale à l'encontre des distributeurs intégrés
- Vente en ligne et droit de la concurrence déloyale et du parasitisme économique
- Vente en ligne et pratiques anticoncurrentielles :
 - abus de position dominante d'un vendeur en ligne
 - vente en ligne, vente liée, exclusivité...

Vente en ligne et droit de la propriété intellectuelle
Vente en ligne et choix du nom de domaine par le revendeur
Vente en ligne et lutte contre la contrefaçon

- Contrefaçon de produits
- Contrefaçon de marques et atteinte à d'autres signes distinctifs : la pratique des AdWords
- Tribunal compétent, loi applicable, preuve de la contrefaçon, identification des auteurs

Vente en ligne et nouveaux usages des sites participatifs du Web 2.0

- Régime de responsabilité en fonction de la distinction entre prestations techniques et prestations de services non techniques
- Les précautions contractuelles à prendre

12h45 : Déjeuner sur place en compagnie des intervenants

APRÈS-MIDI

Vente à distance et en ligne, et droit de la consommation
Les pratiques commerciales déloyales

- Etat des lieux des pratiques trompeuses ou agressives en droit français
- Cas pratiques et jurisprudences récentes sur les pratiques commerciales trompeuses
- Les évolutions du droit français imposées par la CJCE face à la Directive 2005/29/CE « pratiques commerciales déloyales »

Le contrat de vente en ligne

- Obligations d'information
- Délai de rétractation
- Clauses abusives
- Exécution du contrat : le droit de retour

17h30 : Clôture de la formation

INTERVENANTS

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE

• Marie MALAURIE-VIGNAL, Professeur à l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines

AVEC LES INTERVENTIONS DE

• Étienne DROUARD, Avocat, Morgan Lewis, ancien membre de la CNIL

• Isabelle GAVANON, Avocat, Directeur associé Département Propriété intellectuelle - Technologie de l'information, FIDAL, chargé d'enseignement à l'Université de Paris II Assas

• Nicolas MATHEY, Professeur à l'Université Paris Descartes, Membre du CEDAG



VOTRE LIEU DE FORMATION

Idéalement situé au pied de l'Église Saint-Augustin dans le 8^e arrondissement à Paris - au croisement des boulevards Haussmann et Malesherbes -, le Cercle National des Armées dispose d'équipement aussi moderne que confortable pour favoriser l'étude et les échanges.